

6.7

Régime de l'autorité principale

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

6.7.1 Visas de prospectus

6.7.1.1 Prospectus provisoires

Aucune information.

6.7.1.2 Prospectus définitifs

Canadian Royalties Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 12 mars 2008 de Canadian Royalties Inc. concernant le placement de débetures de premier rang non garanties convertibles à 7 % échéant le 31 mars 2015 pour un capital global de 137 500 000 \$.

Le visa prend effet le 13 mars 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Raymond James Ltée
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar: 1225523

Décision n°: 2008-MC-0381

6.7.1.3 Modifications du prospectus

Aucune information.

6.7.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.7.2 Dispenses

Aucune information.